



The Clorox Company of Canada, Ltd.
150 Biscayne Crescent
Brampton (Ontario)
L6W 4V3

Fiche signalétique
sur la sécurité des produits

SECTION 1 – IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT : EAU DE JAVEL JAVEX® 12 PAR CLOROX® DE CLOROX COMMERCIAL SOLUTIONS ^{MC} – N° d'enr. PCP 29183	NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT : Sans objet
UTILISATION DU PRODUIT : Eau de Javel pour usage industriel et institutionnel, chlorination des piscines et hygiène des usines de transformation des aliments.	
FABRICANT The Clorox Company of Canada, Ltd. 150 Biscayne Crescent Brampton (Ontario) L6W 4V3 N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : 1-800-446-1014	FOURNISSEUR The Clorox Company of Canada, Ltd. 150 Biscayne Crescent Brampton (Ontario) L6W 4V3 N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : 1-800-446-1014

SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédient dangereux	% (m/m)	Numéro C.A.S.	DL ₅₀ du produit (préciser l'espèce et la voie d'administration)	CL ₅₀ du produit (préciser l'espèce)
Hypochlorite de sodium	7 à 13	7681-52-9	13 g/kg (5,25 % NaOCl, rat, voie orale)	Non disponible

SECTION 3 – DONNÉES PHYSIQUES

État physique : Liquide	Odeur et apparence : Liquide fluide, transparent, de couleur jaune-vert et à l'odeur caractéristique d'eau de Javel.		Seuil de perception olfactive : Non disponible	Densité : ≈1,17 à 20 °C
Pression de vapeur : Non disponible	Densité de vapeur : Non disponible	Taux d'évaporation : Non disponible	Point d'ébullition : Non disponible	Point de congélation : Non disponible
% de volatilité (par volume) : 77 à 82 %	Solubilité dans l'eau : Complète	pH : 11,5 à 13	Coefficient de répartition eau/huile : Non disponible	

SECTION 4 – DONNÉES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Inflammabilité : Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, dans quelles conditions ?		
Moyens d'extinction : Ininflammable		
Procédures spéciales : En cas d'incendie, refroidir les contenants pour éviter leur rupture et la libération de chlorate de sodium.		
Point d'éclair et méthode : Sans objet	Limite supérieure d'inflammabilité (% par volume) : Sans objet	Limite inférieure d'inflammabilité (% par volume) : Sans objet
Température d'auto-inflammation : Sans objet		Produits de combustion dangereux : Sans objet
Données d'explosion – Sensibilité aux chocs : s.o.		Données d'explosion – Sensibilité aux décharges d'électricité statique : s.o.

SECTION 5 – DONNÉES DE RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Oui : <input checked="" type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Si non, dans quelles conditions ?	
Incompatibilité avec d'autres substances : Oui : <input checked="" type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Si oui, lesquelles ?	Réagit avec d'autres produits chimiques, comme les nettoyeurs pour les cuvettes de toilette, les décapants pour la rouille, les acides et les produits contenant de l'ammoniaque, et dégage des gaz dangereux, comme le chlore et d'autres composés chlorés. Éviter tout contact avec les métaux, les agents réducteurs et autres agents oxydants.
Réactivité, le cas échéant, et dans quelles conditions ?	Voir ci-dessus.
Produits de décomposition dangereux ?	L'exposition à une chaleur extrême peut provoquer la libération de chlorate de sodium.

SECTION 6 – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption ?			
Contact avec la peau : <u> X </u>		Absorption par la peau : _____	
Inhalation prolongée : _____		Contact avec les yeux : <u> X </u>	
Inhalation de courte durée : <u> X </u>			
Effets d'une exposition aiguë : Peut causer une irritation ou des dommages graves (brûlures) aux yeux, à la peau, au tube digestif et aux voies respiratoires. Peut causer des dommages permanents aux yeux ou la cécité. Nocif si ingéré. L'inhalation de ce produit peut causer un œdème pulmonaire. L'exposition aux vapeurs ou aux brouillards du produit en forte concentration peut aggraver les troubles suivants : troubles cardiaques ou problèmes respiratoires chroniques, tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique ou la maladie pulmonaire obstructive.			
Effets d'une exposition prolongée : Consulter la section « Propriétés sensibilisantes » ci-dessous. Des essais cliniques réalisés avec un produit similaire mis en contact avec la peau n'ont démontré aucune sensibilisation chez les sujets testés.			
Limites d'exposition (VLE, ACGIH) : Sans objet	Propriétés irritantes du produit : Corrosif pour les yeux. Peut provoquer une grave irritation de la peau, du nez, des poumons, de la gorge et du tube digestif.	Propriétés sensibilisantes du produit : Certains rapports cliniques laissent supposer un faible risque de sensibilisation de la peau en cas d'exposition exagérée à l'hypochlorite de sodium à la suite d'une lésion de la peau durant l'exposition.	Cancérogénicité du produit : Non cancérogène.
Tératogénicité / Embryotoxicité : Non tératogène ni embryotoxique.	Toxicité pour la reproduction : Non toxique pour la reproduction.	Mutagénicité : Non mutagène.	Synergies : Aucune connue.

SECTION 7 – MESURES DE PRÉVENTION

Équipement de protection personnelle :		
Gants (préciser) : Porter des gants en nitrile, en néoprène, en butyl-caoutchouc ou d'autres gants de protection.	Respirateur (préciser) : Dans des situations où de fortes concentrations de brouillards ou de vapeurs peuvent se former, il est recommandé d'utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH.	Yeux (préciser) : Porter des lunettes de protection ou un écran facial.
Chaussures (préciser) : Sans objet	Vêtements (préciser) : Porter un pantalon long, une chemise à manches longues et (de préférence) une veste ou un tablier en plastique.	Autres (préciser) : Sans objet
Contrôles techniques (préciser, p. ex. ventilation, enceinte d'isolement) : Assurer une ventilation générale pour réduire l'exposition aux brouillards ou aux vapeurs du produit.		
Procédures en cas de fuite et de déversement :	Absorber et mettre dans des contenants. Laver les résidus dans les égouts sanitaires. Communiquer avec l'établissement de traitement sanitaire à l'avance pour s'assurer qu'il possède la capacité de traiter les résidus du lavage. En cas de déversement de plusieurs produits, la personne responsable doit consulter la fiche signalétique de chaque produit pour déterminer s'il existe un risque d'incompatibilité avec l'hypochlorite de sodium. Le port du respirateur est obligatoire dans les endroits fermés ou mal aérés jusqu'à ce que l'évaluation des risques soit conclue.	
Élimination des déchets :	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux relatifs à l'environnement.	
Méthodes et équipements de manutention :	Ne pas utiliser ni mélanger avec des nettoyeurs pour cuvette de toilette, des décapants pour la rouille, des acides ou des produits contenant de l'ammoniaque, car cela provoque la formation de gaz dangereux. Ne pas pénétrer dans un endroit traité avec ce produit dans les deux heures suivant son application par pulvérisation ou nébulisation. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Après usage, se laver les mains avec de l'eau et du savon. Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincer le contenant et replacer le capuchon avant de jeter le récipient.	
Exigences en matière d'entreposage :	Garder le contenant bien fermé dans un endroit frais (<30 °C), à l'écart de la chaleur et des rayons du soleil. Protéger du gel.	
Renseignements spéciaux sur l'expédition :	Pour les contenants de moindre capacité (≤ 5 L) : Exemption relative aux quantités limitées, section 1.17(2) du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (TMD). Pour les contenants de gros format : Solution d'hypochlorite, classe 8, PG III, UN1791.	

SECTION 8 – PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux :	En tenant l'œil grand ouvert, rincer lentement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Au bout de 5 minutes, enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, puis continuer de rincer. Appeler un médecin ou un centre antipoison pour obtenir conseil.
Contact avec la peau :	Enlever les vêtements contaminés et rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un médecin ou un centre antipoison pour obtenir conseil.
Ingestion :	Appeler IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison pour obtenir conseil. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la victime est capable d'avaler. Ne pas provoquer le vomissement, sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.
Inhalation :	Déplacer la victime au grand air. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou les ambulanciers, puis donner la respiration artificielle si possible, de préférence le bouche à bouche. Appeler un médecin ou un centre antipoison pour obtenir de plus amples conseils.

SECTION 9 – DATE DE PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparée par (groupe, service, etc.) : Clorox Services Company	Numéro de téléphone : 1-925-425-6100	Date : 28 janvier 2012	V1
--	--	----------------------------------	----

Ces renseignements sont donnés sans garantie, expresse ou implicite ; ils sont toutefois exacts à la connaissance de The Clorox Company of Canada, Ltd. Les données fournies sur cette fiche ne s'appliquent qu'au produit mentionné aux présentes. The Clorox Company of Canada, Ltd. se dégage de toute responsabilité légale quant à l'usage et à la fiabilité des données contenues dans cette fiche signalétique.

Le nom et le logo CLOROX sont des marques déposées de The Clorox Company.
Javex est une marque déposée de The Clorox Company of Canada, Ltd.

n.d. = non disponible

s.o. = sans objet